## Votre logement a besoin de travaux ?



La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire vous accompagne dans la rénovation de votre habitation!



Conseils techniques
Aides financières
Accompagnement administratif



02 38 77 87 21

La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire a engagé une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) afin d'aider les propriétaires occupants et bailleurs à réaliser des travaux de rénovation énergétique dans leur logement ancien ou de lutte contre l'insalubrité.

Avant d'engager toute démarche, contactez l'association SOLIHA, missionnée par la collectivité, afin de bénéficier d'un service gratuit et sans engagement pour : l'étude de projets, des conseils techniques neutres, une évaluation financière des aides mobilisables et une assistance administrative pour les obtenir.

## Appelez SOLIHA au 02 38 77 87 21 contact.loiret@soliha.fr

Permanences sur rendez-vous:

- Beaugency, le 3<sup>ème</sup> mercredi des mois impairs\* de 10h à 12h, à l'Espace France Services - 59 Avenue de vendôme. Maison Agora,
- **Meung -sur-Loire,** le 3<sup>ème</sup> mercredi des mois impairs\* de 14h à 16h, à la Maison France Services 11 Rue Saint-Jean,
- Beauce-la-Romaine: le 1<sup>er</sup> mardi des mois pairs\* de 10h à 12h à l'Espace Famille - 6 rue du Lieutenant Beau à Ouzouer-le-Marché,
- Cléry-Saint-André, le 1<sup>er</sup> mardi des mois pairs\* de 14h à 16h, au 92 rue du Maréchal Foch Cour de la mairie.

Pensez à vous munir de votre dernier avis d'imposition pour votre premier rendez-vous.

(\*) Mois pairs : février, avril, juin, octobre, décembre. Mois impairs : janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre.









